



Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°18/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

05 AOUT 2020

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 21 juillet 2020		
Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	33	<i>PRESENTS : Adjoint</i> s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<i>Conseillers municipaux</i> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	31	
Procurations	2	
Absents	0	
Excusés	0	
En cours de Séance :		<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)
Présents	30	
Procurations	3	
Absents	0	
Excusés	0	
		<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> :
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DDA3 Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CHU DE LA MARTINIQUE

Le maire expose :

En vertu :

- des dispositions de l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales
- de la loi modifiée n°82/213 du 2 mars 1982
- du décret 2010-361 du 8 avril 2010 relatif au conseil de surveillance des établissements publics de santé.
- du décret 96/945 du 30 octobre 1995 portant modification des conseils d'administration des établissements de santé
- de l'article B 714-2-6 du code de la santé publique,

la commune doit désigner un représentant afin de siéger au conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire du chef-lieu de département.

.....
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

DE DESIGNER Mme MENCE Marielle en vue de siéger au conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire du chef-lieu de département

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture



Pour le Maire, et par délégation

1^{er} Adjoint

(Signature)
Claude ADELE